



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Caen, le 20 septembre 2018

Jean-Pierre AVRIL et Jean-Joël TEIXEIRA  
IA-IPR de Physique-Chimie

à

Mesdames et messieurs les professeurs  
de Physique-Chimie

S/c de

Madame ou monsieur le chef d'établissement

## **Objet : Lettre de rentrée 2018 - Physique-Chimie**

Chères et chers collègues,

Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée 2018 et nous adressons nos vœux de bienvenue aux nouveaux arrivants dans l'académie.

L'équipe des IA-IPR de Physique-Chimie est partiellement renouvelée cette rentrée. En effet, Jean-Pierre AVRIL a rejoint l'académie de Caen où il succède à Hugues FONTAINE qui exercera désormais dans l'académie de Nantes après avoir passé trois années dans notre académie.

Nous vous informons que monsieur Dominique OBERT poursuit sa mission de doyen du groupe Physique-Chimie de l'Inspection Générale et que monsieur Christophe REHEL sera l'inspecteur général en charge de l'académie de Caen pour notre discipline.

Sans prétendre à l'exhaustivité, cette lettre de rentrée a pour objectif de vous apporter les informations qui nous semblent importantes dans l'exercice de vos missions de professeurs de physique-chimie en collège ou en lycée.

## **Sommaire :**

<b>1</b>	<b>L'académie de Normandie – Actualités</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>Le PPCR : les rendez-vous de carrière et l'accompagnement</b>	<b>2</b>
	2.1 Les rendez-vous de carrière	2
	2.2 Les visites d'accompagnement	2
<b>3</b>	<b>Orientations pédagogiques de notre discipline</b>	<b>2</b>
	3.1 <i>L'enseignement de notre discipline</i>	2
	3.2 <i>Les ajustements des programmes des cycles 3 et 4</i>	3
	3.3 <i>La réforme du lycée et baccalauréat 2021 :</i>	3
	3.4 <i>Ressources nationales</i>	3
	3.5 <i>Ressources académiques</i>	3
<b>4</b>	<b>Formation continue</b>	<b>4</b>
<b>5</b>	<b>Résultats aux examens</b>	<b>4</b>
	5.1 <i>Baccalauréat général.</i>	4
	5.2 <i>Baccalauréat technologique.</i>	4
	5.3 <i>Les TPE</i>	4
<b>6</b>	<b>Actions culturelles scientifiques</b>	<b>5</b>
<b>7</b>	<b>Fête de la science – Normandie 2018 : 27ème Edition</b>	<b>5</b>
<b>8</b>	<b>Messagerie professionnelle</b>	<b>5</b>

Téléphone  
02 31 30 15 35

Télécopie  
02 31 30 16 41

Mél  
[jean-pierre.avril@ac-caen.fr](mailto:jean-pierre.avril@ac-caen.fr)  
[jean-joel.teixeira@ac-caen.fr](mailto:jean-joel.teixeira@ac-caen.fr)

168, rue Caponière  
B.P. 46184  
14061 CAEN CEDEX

[www.ac-caen.fr](http://www.ac-caen.fr)



2/5

## **1 L'académie de Normandie – Actualités**

La réforme territoriale qui a modifié le périmètre et les compétences conduit aujourd'hui à une évolution de la carte des académies. L'émergence d'une académie normande unique doit constituer pour nous tous une opportunité pour nourrir la réflexion pédagogique. La région académique Normandie expérimente déjà une nouvelle organisation territoriale avec un recteur unique depuis novembre 2017 et des rapprochements sont engagés dans divers champs de compétences qui touchent à la pédagogie, tels que l'action culturelle, les relations internationales, le numérique.

Les collègues d'inspecteurs des deux académies vont désormais accentuer leur coopération, ce qui doit permettre de mutualiser les expertises au service d'un accompagnement pédagogique qui ne s'éloigne pas du terrain. C'est en effet dans les établissements, dans les classes, que s'accomplit le travail que vous menez au service de la réussite des élèves. La dynamique de réflexion commune dans laquelle s'engagent les corps d'inspection vise d'abord à mieux répondre à vos besoins d'accompagnement professionnel, notamment par la formation.

Mieux agir ensemble, c'est aussi se donner un projet commun à partir d'un diagnostic partagé. Les territoires ne sont pas homogènes, et cela à toutes les échelles, mais quelques invariants se dégagent (fragilité récurrente d'une partie des élèves, moindre orientation vers le supérieur, mobilité des élèves restreinte...) sur lesquels il nous faut poursuivre nos efforts. L'année scolaire 2018/2019 sera ainsi le temps de l'écriture du projet académique normand. Une écriture qui sera participative et à laquelle vous aurez tous la possibilité de contribuer entre le 17 septembre et le 10 décembre 2018 via l'espace numérique dédié (<https://projet-avenir-e-normandie.ac-caen.fr/>). Cet espace numérique restera ouvert tout le temps de la mise en œuvre du projet et permettra la mise en valeur de toutes les réussites qui résultent de votre action quotidienne en direction des élèves.

Les IA-IPR de Physique-Chimie de l'académie de Rouen sont Caroline GRANDPRE et Jean-Philippe FOURNOU. Les deux inspections pédagogiques des académies de Caen et de Rouen se rapprochent progressivement. Des projets d'actions communes émergeront cette année et vous seront proposés en cours d'année.

## **2 Le PPCR : les rendez-vous de carrière et l'accompagnement**

### **2.1 Les rendez-vous de carrière**

Ils sont obligatoires et donc prioritaires. Les services du rectorat ont normalement alerté les collègues concernés. Une mise à jour de la liste de professeurs concernés est en cours avec la prise en compte des nouveaux arrivants dans l'académie.

Nous vous encourageons à compléter le [« document d'aide à la préparation du rendez-vous »](#) et de nous l'adresser par mail en amont du rendez-vous en mettant votre chef d'établissement en copie de cet envoi. Nous rappelons cependant que ce document n'est **pas obligatoire**.

### **2.2 Les visites d'accompagnement**

Nous projetons également d'effectuer des visites d'accompagnement pour les catégories de professeurs suivantes :

- les professeurs récemment titularisés,
- les professeurs qui entrent dans l'académie,
- les professeurs qui n'ont pas été visités depuis un certain temps.

## **3 Orientations pédagogiques de notre discipline**

### **3.1 L'enseignement de notre discipline**

Il convient d'être particulièrement attentif aux points suivants qui constituent les **priorités** l'enseignement de la Physique-Chimie :

- La **mise en activité** des élèves au service de la construction progressive des *compétences* (savoirs, savoir-faire et savoir-être) doit être privilégiée. La démarche scientifique, les résolutions de problèmes, et plus généralement le questionnement ouvert, doivent être proposés pour favoriser les apprentissages et l'autonomie intellectuelle, mais aussi pour donner le goût des « sciences ». Les **activités expérimentales** sont propices à l'atteinte de ces objectifs. Elles doivent



3/5

donc être proposées régulièrement en respectant les conditions de sécurité nécessaires.

- L'**explicitation des objectifs d'apprentissage** (savoirs disciplinaires, compétences de la démarche scientifique et compétences travaillées respectivement au lycée et au collège) conformément aux programmes officiels est pertinente.
- L'**évaluation** doit être **exigeante et bienveillante** et en cohérence avec les objectifs d'apprentissage et les pratiques pédagogiques. L'évaluation est un **acte pédagogique** qui doit contribuer aux apprentissages des élèves. Chaque évaluation doit pouvoir être **formative** et permettre à l'enseignant de réguler son enseignement.
- La prise en compte de la **diversité** des élèves et des modes d'apprentissages est nécessaire pour favoriser la **plus grande réussite de tous**.
- La Physique-Chimie doit contribuer au développement des compétences de « **communication** » (**expressions écrite et orale**) en langue française, mais également en langue étrangère.
- Les **usages pédagogiques du numérique** sont également à explorer et à développer.

### **3.2 Les ajustements des programmes des cycles 3 et 4**

Le [bulletin officiel du 26 juillet 2018](#) précise les ajustements apportés aux programmes scolaires de français, mathématiques et enseignement moral et civique à la rentrée 2018 dans le **volet 3 « Les enseignements »**, afin de prendre en compte les résultats obtenus par la France lors des grandes enquêtes internationales en matière éducative et de renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux : **lire, écrire, compter, respecter autrui**. Il précise également les ajustements apportés aux **volet 1 : « les spécificités du cycle »** et au **volet 2 « contributions essentielles des différents enseignements au socle commun »** que nous vous invitons à consulter.

### **3.3 La réforme du lycée et baccalauréat 2021**

Vous trouverez des nombreuses informations utiles sur la page dédié du site EDUSCOL à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/cid126665/vers-le-bac-2021.html>

Le plan académique de formation vous proposera également des formations qui vous permettront de vous approprier cette réforme, à savoir les nouveaux programmes et la nouvelle organisation du lycée et du baccalauréat 2021.

Au cours de nos déplacements dans les lycées nous rencontrerons les équipes afin de les accompagner et de répondre à leurs interrogations.

### **3.4 Ressources nationales**

Le portail Éduscol comporte un site dédié à la [physique-chimie du collège au post-bac](#). Vous y retrouvez de nombreuses ressources dans chacune des quatre entrées : "ENSEIGNER", "S'INFORMER", "SE FORMER" ET "ACTUALITES".

### **3.5 Ressources académiques**

- ✓ L'intranet académique regroupe un nombre important de ressources et d'applications. Nous vous invitons à vous y connecter en utilisant votre identifiant et votre mot de passe académique : [Intranet – Page d'authentification](#)  
Nous vous incitons à compléter votre profil (onglet MON PROFIL en haut de la page d'accueil) en y indiquant les informations qui vous sembleront utiles et en y insérant éventuellement une photographie.
- ✓ Nous vous invitons également à visiter régulièrement les pages du site académique physique-chimie : <http://physique-chimie.discip.ac-caen.fr/> qui regroupe des ressources pédagogiques et des informations utiles.

Par ailleurs, toutes vos contributions pédagogiques seront les bienvenues pour permettre d'alimenter et de faire vivre la nécessaire mutualisation. N'hésitez pas à en proposer en contactant le webmestre **Jean-Luc Leloire** : [jean-luc.leloire@ac-caen.fr](mailto:jean-luc.leloire@ac-caen.fr)



## 4 Formation continue

Le Plan Académique de Formation (PAF) regroupe des actions disciplinaires et transversales. Vous pouvez le consulter et vous inscrire (inscriptions ouvertes jusqu'au **7 octobre 2018**) à partir du lien : <https://www.ac-caen.fr/PAF>

Les différentes actions proposées en Physique-Chimie sont consultables à l'adresse suivante : <http://physique-chimie.discip.ac-caen.fr/spip.php?article922>

Nous vous encourageons à participer aux actions de formation disciplinaires et transversales proposées pour développer vos compétences professionnelles (mise à jour et remobilisation des savoirs académiques, pédagogie et didactique), pour échanger et partager avec vos collègues et les formateurs.

## 5 Résultats aux examens

À la session du baccalauréat de juin 2018, avec 88,3 % d'admis en France entière, le taux de réussite global est légèrement supérieur à celui de 2017 (+0,4 %).

Le taux de réussite dans les séries générales s'élève à 91,1 % (+0,4 point par rapport à 2017). Le nombre de bacheliers généraux atteint 359 100, soit 21 600 de plus qu'en 2017.

Le taux de réussite dans les séries technologiques s'établit à 88,9 %, en baisse par rapport à 2017 (-1,6 point).

Le pourcentage de bacheliers dans une génération s'élève à 79,9 % en juin 2018

Source : <http://www.education.gouv.fr/cid132822/resultats-de-la-session-de-juin-du-baccalaureat-2018.html>

### 5.1 **Baccalauréat général**

Données relatives aux épreuves :

	Épreuve anticipée ES (PC et SVT)	Épreuve anticipée L (PC et SVT)	S toutes spécialités (ECE + écrit)
Nombre de candidats	2639	1396	4128
<b>Taux de réussite CAEN</b> (France)	-	-	<b>92 %</b> (91,8 %)
<b>Moyenne 2018</b>	<b>12,8</b>	<b>12,1</b>	<b>11,88</b>
<i>Rappel moyenne 2017</i>	<i>11,1</i>	<i>10,3</i>	<i>11,86</i>

La moyenne académique de l'épreuve d'évaluation des compétences expérimentales (ECE) en S s'élève à **15,2**. On observe une baisse de 0,3 point par rapport à celle de 2017. Elle reste cependant très proche de la moyenne nationale (15,1).

### 5.2 **Baccalauréat technologique**

Données relatives à quelques séries technologiques :

	ST2S	STI2D	STL	
			SPCL	Biotechnologies
Nombre de candidats présents	510	631	54	119
<b>Taux de réussite CAEN</b> (France)	<b>94,5 %</b> (91,5%)	<b>91,6 %</b> (90,7%)	<b>90,7 %</b> (91,6%)	
<b>Moyenne 2018 en physique-chimie</b>	<b>13,0</b>	<b>11,02</b>	<b>14,1</b>	<b>8,42</b>
<i>Rappel moyenne 2017</i>	<i>12,0</i>	<i>11,3</i>	<i>14,4</i>	<i>9,0</i>

La moyenne académique de l'épreuve d'évaluation des compétences expérimentales (ECE) en STL-SPCL s'élève à **14,5**. Elle est supérieure à la moyenne nationale (14,3).

### 5.3 **Les TPE**

La liste des [thèmes des travaux personnels encadrés](#) en vigueur pour l'année scolaire 2018-2019 reste inchangée par rapport à celle de 2017-2018. Les thèmes sont présentés dans le tableau suivant :

	ES	L	S
<b>Thèmes communs</b>	<b>Agir pour son avenir</b> : L'aléatoire, l'insolite, le prévisible ; Individuel et collectif		
<b>Thèmes spécifiques</b>	<b>La mondialisation</b>	<b>Frontière(s)</b>	<b>Transports et transferts</b>
	Les inégalités	Le jeu	Structures
	L'argent	Lumière, lumières	Matière et forme



Des fiches d'accompagnement proposant des pistes de travail et des axes de recherche sur chacun des thèmes sont mises à la disposition des enseignants sur [Éduscol](http://Eduscol).

## 6 Actions culturelles scientifiques

De multiples dispositifs ont pour objectif de promouvoir la culture scientifique et de valoriser les projets réalisés dans la classe ou hors la classe. Ces actions constituent des leviers efficaces pour aider les élèves à construire leur projet d'orientation vers des formations scientifiques.

5/5

Une page consacrée à la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) dans l'académie de Caen est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.ac-caen.fr/theme/culture-scientifique-technique-et-industrielle/>

### Quelques actions :

- ✓ **Parcours culturels scientifiques.** Contacter Giovanni ROUX, professeur au collège Guillaume de Normandie de Caen : [Giovanni.Roux@ac-caen.fr](mailto:Giovanni.Roux@ac-caen.fr)
- ✓ **Olympiades de chimie.** Contacter Sophie Boudin, responsable universitaire : [sophie.boudin@ensicaen.fr](mailto:sophie.boudin@ensicaen.fr) . Consulter aussi les sites dédiés (au [site académique](#) et au [site national](#)).
- ✓ **Olympiades de physique.** Inscription et renseignements : <http://www.odpf.org/index.php>
- ✓ **Concours C.Génial-lycée.** Il est organisé par Sciences à l'École, en partenariat avec la fondation C.Génial : <https://www.cgenial.org/82-nos-actions/145-concours-c.genial>
- ✓ **Concours C.Génial-collège.** Ce concours permet aux élèves de présenter un projet relatif aux domaines scientifiques et techniques. Pour plus de détails, vous pouvez contacter Florence Le-Comte, professeure au collège Jean Moulin à Caen: [Florence.Le-Comte@ac-caen.fr](mailto:Florence.Le-Comte@ac-caen.fr)
- ✓ **Concours « 100 défis pour ma planète ».** Ce concours est proposé aux collèges et lycées. Un des objectifs est de créer une mobilisation des établissements en faveur d'un développement plus durable. Pour en savoir plus : <http://.../serviceseducatifs/edd.swf> ; rubrique « **opérations** ».
- ✓ **Année de la chimie, de l'école à l'université :** une journée académique sera organisée le **mercredi 20 mars 2018**. Vous pouvez y participer en vous inscrivant à l'action correspondante au PAF (voir [le programme](#)).

## 7 Fête de la science – Normandie 2018 : 27ème Edition

La Fête de la Science se déroulera du 6 au 14 octobre. Pour obtenir des informations consulter les pages « [fête de la science – Normandie](#) » et « [unicaen](#) », ou le programme complet sur « [EchoSciencesNormandie](#) ».

## 8 Messagerie professionnelle

Enfin, pour vous contacter ou pour transmettre des informations plus générales via les listes de diffusion, **seules les adresses électroniques professionnelles doivent être utilisées**. Il est donc impératif de consulter régulièrement votre boîte académique [prenom.nom@ac-caen.fr](mailto:prenom.nom@ac-caen.fr).

Nous vous conseillons également de consulter, de compléter et de mettre à jour votre espace « [I-Prof](#) » si vous appartenez à l'enseignement public ou sur « [I-professionnel](#) » si vous appartenez à l'enseignement privé sous-contrat.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire 2018-2019.

Très cordialement,

Jean-Pierre AVRIL

Jean-Joël TEIXEIRA